

Financement des programmes établis

un projet de loi qui n'accorde qu'une augmentation mesquine! Cela montre bien la fausseté du gouvernement, le mauvais emploi qu'il fait des ressources, son désir de tromper la population. Faut-il s'étonner qu'il ait perdu la confiance des gens?

J'en reviens à la progression prévue dans le projet de loi pour l'enseignement postsecondaire. Je signale qu'après avoir divisé en deux le système des transferts—une partie pour la santé et une autre pour l'enseignement postsecondaire, ce qui n'avait jamais été envisagé auparavant—il crée maintenant un système de progression. En raison de la croissance moyenne du PNB et de la population, il devrait normalement y avoir une augmentation de 9.16 p. 100 pour 1983-1984. En réalité, à cause de ce projet de loi les paiements de transferts pour l'enseignement postsecondaire n'augmenteront que de 6 p. 100. En 1984-1985, en raison de la situation économique à laquelle on peut s'attendre, il devrait normalement y avoir une hausse de 8.3 p. 100, mais ce projet de loi la limite à 5 p. 100. Il y a là une rupture de contrat. C'est même encore plus grave, car le gouvernement trahit complètement ses objectifs.

Je voudrais vous citer une déclaration de David Johnston, le recteur de l'Université McGill, à propos de l'éducation, des techniques nouvelles dont nous avons besoin et de l'insuffisance des subventions qui permettent de faire progresser la technique. Il a déclaré que nous étions en train de nous enlever tout espoir de demeurer concurrentiels dans les années 90.

L'autre jour, à Montréal, le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Johnston) a parlé de notre programme de développement, de notre orientation et des secteurs où il constatait une certaine croissance. De toute évidence, nous devons cette croissance à la technologie et à nos cerveaux. Comme nous n'arrivons pas toujours à exporter nos produits, nous devons au moins exporter nos idées, nos idées les plus brillantes afin de jouer le rôle de chefs de file. Autrement, notre niveau de vie ne fera que baisser continuellement.

Jetons tout simplement un coup d'œil au rapport du Conseil économique du Canada qui s'intitulait cette année «Les enjeux du progrès». Le Conseil y montre que la productivité n'a pas augmenté au Canada depuis huit ans. C'est un fait sans précédent et qui risque d'avoir des effets catastrophiques sur notre niveau de vie.

Où allons-nous ainsi? Notre productivité stagne. Elle a peut-être augmenté légèrement l'an dernier mais je signale au ministre qu'elle avait baissé de 2.8 p. 100 en 1982. Par conséquent, si elle a progressé de 2 p. 100 en 1983, nous n'avons pas rattrapé la perte de 1982, sans compter celle des années antérieures. Nous avons besoin de développer nos capacités intellectuelles. Notre système d'enseignement postsecondaire est l'endroit tout indiqué pour le faire. Il nous faut mettre à profit nos universités et nos collèges d'enseignement général et technique. Si nous ne formons pas les jeunes Canadiens, ils ne pourront pas faire face à la concurrence dans ce monde axé sur la technologie de pointe, ils devront s'en remettre à la technologie étrangère et nous aurons alors de véritables coupeurs de bois et porteurs d'eau qui auront un niveau de vie semblable à celui de la Corée du Sud et de Taiwan. Nous vivons dans un monde compétitif et si nous ne progressons pas notre niveau de vie ne pourra que régresser. Nous devons réagir. Ce ne sont pas nos exportations de métaux et de minerais qui nous feront

prendre de l'expansion, pas plus que celles de nos ressources forestières. Nous devons nous tenir à la fine pointe des technologies nouvelles. Si nous ne préparons pas les Canadiens en conséquence nos conditions de vie ne cesseront de se dégrader, sans d'autre perspective que la grisaille et la morosité.

La revue *Maclean's* présente cette semaine un tableau très saisissant. En temps normal, la page couverture de *Maclean's* est en couleur et présente une personne bien nourrie et bien vêtue. Pour le numéro de cette semaine, c'est une photo en noir et blanc qu'on a choisie et on y voit des gens pauvres, affamés, sans argent, sans emploi, et même sans espoir. J'ai été frappé par les paroles d'un chômeur qu'on a interviewé. En effet, cette personne se dit que c'est de sa faute. Elle se reproche de ne pas avoir poursuivi ses études et de s'être contentée de terminer une dixième année au niveau secondaire. Que ce soit la 10^e, la 12^e ou la 13^e année, cela ne suffit pas si l'on veut donner à nos concitoyens le niveau de vie auquel ils aspirent et qu'ils sont en mesure d'obtenir. Ils ont l'intelligence nécessaire à cette fin, mais il ne leur manque que la possibilité d'apprendre.

• (1250)

On ne peut forcer les gens à apprendre, mais on peut assurément leur en donner la possibilité. Nous démunissons nos universités et collèges, et rendons à nos enseignants la tâche impossible faute de locaux. Nous refusons l'accès à l'instruction aux jeunes gens qui ne demandent qu'à s'enrichir intellectuellement, ainsi qu'aux personnes âgées qui voudraient retourner sur les bancs de l'école pour rester au courant de l'évolution des temps. Nous refusons même les personnes qui auraient été subventionnées par le ministère de l'Emploi et de l'Immigration pour améliorer leurs compétences, car il n'y a pas une fichue place dans les salles de cours.

Et que fait le gouvernement? Il nous impose un programme de restrictions à 6 et 5 p. 100 afin d'économiser 260 millions de dollars qui lui permettront de se vanter dans le discours du trône d'avoir mis sur pied un Fonds de perspectives d'emploi pour les jeunes auquel il consacra un milliard de dollar. Je connais, moi, l'origine de 260 millions de ce milliard. Ces 260 millions proviennent en effet directement des fonds normalement consacrés à l'enseignement postsecondaire et sont transférés à un autre ministre qui les distribuera au compte-gouttes dans l'espoir de se faire du capital politique.

Voilà de quoi il retourne. L'on revient sur ses engagements pour se faire du capital politique. Le gouvernement n'a aucune objection à mettre en œuvre programme après programme, à la condition que le mérite en revienne à ses ministres et qu'il puisse confier à un de ses députés libéraux le soin de remettre le chèque de la subvention. Mais lorsque vient le moment de faire preuve de l'équité dont il est question dans la loi sur le financement des programmes établis, lorsqu'il apparaît clairement que la gestion et l'exploitation des institutions est du ressort des autorités provinciales, et que les ressources destinées à financer un programme permanent nécessaire sont réparties honnêtement, à moins que ne figure dans les journaux la photo du représentant du gouvernement fédéral en train de donner le chèque de la subvention, ce dernier manifeste l'intention de réduire sa participation.